



## **NOTE D'INFORMATION DE LA CFBCT** **N°26/2020 AFFICHAGE OBLIGATOIRE**

### **URGENT : informations et affichages à diffuser à tous les professionnels**

Chers confrères,

Veillez trouver ci-joint quatre documents afin de lutter contre la diffusion du COVID-19.

- Deux documents ont vocation à être affichés dans votre :

1. MAGASIN afin d'être visible de vos clients ;
2. LABORATOIRE afin d'être visible de votre personnel.

**Nous vous prions donc de bien vouloir afficher de la manière la plus lisible ces deux documents.**

- Deux autres documents ont été réalisés à titre informatif. Ils concernent les :

1. CHEFS D'ENTREPRISES ;
2. LIVRAISONS.

Bien confraternellement,

Jean-François GUIHARD

Président



*CFBCT- Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs*

*98 Boulevard Pereire*

*75850 Paris Cédex 17*

*Tél : 01 40 53 47 50*

[boucherie-france.org](http://boucherie-france.org)